

LE ODIUM

PUBLICATION PÉRIODIQUE

DE LA

SOCIÉTÉ D'ART ET D'HISTOIRE
DU DIOCÈSE DE LIÈGE

TOME 74

LIÈGE
1989

Tome 74 (1-6)

Janvier-Juin 1989

LE ODIUM

PUBLICATION PÉRIODIQUE

DE LA

Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège

UNE RÉPLIQUE DE LA PIETA
DE L'ÉGLISE DE SAINT-REMY À LIÈGE (1657)

La Commission publique d'assistance sociale de Liège, possède depuis le siècle dernier, une pieta en bois sculpté polychrome, d'une facture moyenne⁽¹⁾.

Elle repose sur un socle polygonal. La face avant porte l'inscription "Mère de consolation. Vray pourtraict de l'image miraculeuse de Nostre Damme de S. Remy en Liège. 1657". De fait, la statue ressemble à celle qui se trouvait jadis dans l'église Saint-Remy, place St Jacques et qui fut transférée dans l'église St Jacques lors de la réorganisation des paroisses

(1) Elle porte la cote Inv-Valdor n° LXVII/2 et est reproduite dans le catalogue de l'exposition "Aspects du patrimoine artistique du C.P.A.S. de Liège", Société générale de Banque, 1988, p. 125.



de la ville, suite au concordat de 1801⁽²⁾.

Si les personnages sont placés d'une manière identique, de nombreuses différences de style attestent que la copie est plus récente que l'original, nettement plus gothique, où le Christ est assez gauche et raide tandis que Marie a un visage plus expressif et des vêtements plus épais, moins souples. Sur les deux petites faces du socle se trouvent des emblèmes qui n'ont pas suffisamment retenu l'attention. A gauche, on voit une croix dite de Jérusalem, à double traverse, une petite surmontant une grande, entourée de deux branches d'olivier, peintes en rouge elles aussi, et surmontées d'une couronne d'or à trois fleurons séparés par deux groupes de trois perles dont l'une domine les deux autres ; dans le bas, deux lettres capitales H.E. peintes en or. Nous y reviendrons.

Cette croix est l'emblème de l'ordre canonial du Saint-Sépulcre, si prospère au pays de Liège, au 17^e siècle, tout au moins dans sa branche féminine qui ouvrit des écoles et des pensionnats pour jeunes filles.

L'autre face porte un blason ordinaire d'argent à trois aigles de sable, posées 2 et 1, une dextre regardant vers senestre ; les deux autres, vers dextre ; en abîme un écu de sinople portant deux branches d'olivier de sable, formant couronne, surmontés d'une petite couronne d'or à 3 fleurons (?). Le blason est timbré d'une couronne semblable à celle qui domine la croix de Jérusalem visible, nous l'avons vu, sur l'autre face du socle. Dans le bas, une devise : "Vivit post funera virtus". Sur les côtés, on lit les lettres A.E.

Ces armes, à l'exception du blason en abîme, sont celles de la famille néerlandaise van Enckevoort, à laquelle appartenait le célèbre cardinal Guillaume, mort à Rome en 1534 après avoir possédé une douzaine de bénéfices de nos régions, dont trois dans le seul chapitre cathédral de Liège.

Or, au milieu du 17^e siècle, une chanoinesse de l'ordre du Saint Sépulcre, Hélène d'Enckevoort, née comme lui dans le Brabant, joua un rôle important. Elle quitta son couvent de Visé, en 1627 pour aller fonder avec trois de ses consoeurs, une maison de l'ordre à Maastricht.

(2) Reproduite, entre autres, dans Louis HENDRIX, *L'église Saint-Jacques à Liège*, Liège, 1928, p. 47 et Marguerite DEVIGNE, *La sculpture mosane*, Paris-Bruxelles, 1932, p. 141, qui étudie ce thème et l'influence de l'ordre sur l'iconographie.

Lors de la prise de cette ville par les soldats des Provinces unies en 1632, elle se réfugia avec sept autres religieuses, à Liège. Deux ans plus tard elle édifia, rue Saint-Laurent, un couvent dédié à sainte Agathe, tout en restant prieure des deux monastères, d'ailleurs unis. Elle mourut le 27 novembre 1658, après un priorat d'un quart de siècle⁽³⁾. C'est donc elle qui a offert la statue comme le prouve ses initiales H.E. et ses armes. On sait aussi que le couvent conservait un portrait du cardinal d'Enckevoort, décédé plus d'un siècle avant la prieure et la fondation du couvent de Liège⁽⁴⁾. Qui d'autre que Hélène l'aurait légué aux chanoinesses de Sainte-Agathe.

C'est donc à elle que nous devons l'existence de cette belle statue.

Lors de l'annexion forcée à la France, le couvent fut supprimé et les bâtiments achetés par un ex-moine du Val-Saint-Lambert, en 1797 ; celui-ci logea les chanoinesses puis, en 1803, vendit les locaux aux Hospices civils qui, depuis, 1844, y recueillirent les insensées⁽⁵⁾. C'est ainsi que l'Assistance publique devint propriétaire de la statue.

Les beaux bâtiments du couvent subsistent encore et méritent d'être sauvagardés. Le chœur des chanoinesses se trouve sur une tribune qui domine la nef : c'est un dispositif jadis fréquent, déjà dans l'architecture romane. Il est peut-être le seul conservé en Belgique. Ce seul fait, joint à la beauté de ces constructions, mérite leur conservation.

L'autre blason, nous l'avons vu, porte les armes d'Enckevoort et les lettres en capitales romaines A.E. Or Hélène, baptisée sous le prénom de Jeanne, avait un frère Adrien, officier au service de l'empereur qui reçut en 1656, un an avant la confection de la statue, le titre de baron. N'est-il pas raisonnable de penser qu'il aida sa soeur à supporter les

(3) Joseph DARIS, *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. 2 (1871), p. 219-222 et t. 17 (1899), p. 66-68 - Théodore GOBERT, *Liège à travers les âges*, t. 3, Liège, 1926, p. 534 - H.J. VANDERSPEELEN, *Soeur Hélène d'Enckevoort*, in *Bull. Soc. scient. et litt. du Limbourg*, II (1870), p. 51-77.

(4) Joseph DE THEUX, *Le chapitre de Saint-Lambert à Liège*, t. 3 (1871), p. 16 donne sa biographie.

(5) GOBERT, *op cit.*, p. 536. Il ne faut pas confondre ce couvent avec celui des Bons-Enfants dont l'histoire et les bâtiments viennent d'être rappelés par Berthe LHOIST-COLMAN dans *B.I.A.L.* 99 (1987), p. 5-32, ni avec les "Anglaises", ni avec celles de Sainte-Walburge.

frais de la sculpture et de la polychromie de la *Pieta* et que, les lettres A.E. ne sont autres que ses initiales placées sous ses armes ?

Théoriquement la couronne qui surmonte le blason que je crois être celui d'Adrien d'Enckevoort, n'est pas celle que les manuels d'héraldique reconnaissent aux barons du pays de Liège, l'usage était fort variable à cet égard, c'est bien connu. Il suffirait de consulter les calendriers muraux de l'ancienne cathédrale pour s'en convaincre.

Terminons par un souhait : que la *Pieta*, si c'est possible, retourne à Sainte-Agathe, son lieu d'origine, qui lui servira de beau "cadre" architectural.

RICHARD FORGEUR

(6) Marguerite HERESWITHA, *De vrouwenkloosters van het Heilig Graf in het prinsbisdom Luik*, 1480-98, Louvain, 1941. - *idem*, *L'obituaire des sépulcrines des Bons-Enfants à Liège*, in *B.I.A.L.*, t. 90 (1978), p. 55-113. - *idem*, *Le monastère des chanoinesses régulières du Saint-Sépulcre à Malmedy* (1627-1798) in *B.S.A.H. D.L.* 41 (1953) p. 97-163 - *idem* à Bouvignes (1666-1797) in *A.S.A.N.* 55, (1970), p. 217-261, donne la bibliographie détaillée sur l'histoire des sépulcrines dans ces régions avec de bons historiques des couvents. Cet auteur compétente et aimable m'a mis sur le chemin de l'identification du blason et des initiales. Qu'elle en soit remerciée, même après son décès, survenu en 1977. Voir aussi, J. CEYSENS, *L'ordre du Saint-Sépulcre* in *Leodium*, (1923), p. 62-76. Corriger : Denkendorf se trouve dans le Würtemberg et non en Suisse.
Sur Hélène d'Enckevoort, voir HERESWITHA, *De vrouwenkloosters*, cité ci-dessus, p. 189 et sur son frère Adrien, la page 202.